

# PALMER IMMOBILIER®

## BARÈME HONORIAIRES TRANSACTION TTC (TVA incluse 20 %)



1. Jusqu'à 250.000 €	<b>7 %</b> (prélèvement maximum 17.500 €)
2. De 250.001 € à 500.000 €	<b>6,5 %</b> (prélèvement maximum 32.500 €)
3. De 500.001 € à 750.000 €	<b>6 %</b> (prélèvement maximum 45.000 €)
4. De 750.001 € à 1.000.000 €	<b>5,5 %</b> (prélèvement maximum 55.000 €)
5. Biens à plus de 1.000.000 €	<b>5 %</b>

Tranches non cumulatives, le pourcentage s'applique sur le montant de la transaction (prix de vente net vendeur)

**WWW.PALMERIMMOBILIER.FR**

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf si convention expresse indiquée au mandat et mentionnant à charge acquéreur.

Les honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation et l'accompagnement jusqu'à la signature de l'acte définitif.

**Aucun honoraire n'est dû avant la signature définitive de la vente**

(Tous les avant-contrats sont signés par notaire, l'agence ne détient, ni ne perçoit aucun fond, le séquestre étant versé directement auprès du notaire).

En cas de délégation de mandat le barème de l'agence délégataire est appliqué.

Dans certains cas les honoraires pourront être négociés à la baisse, sans jamais dépasser les pourcentages ci-dessus indiqués.

PALMER IMMOBILIER est une marque commerciale exploitée par la SAS LLATA PARTNERS,  
société par actions simplifiée (Société à associé unique), au capital de 1.000 €, inscrite au RCS de Paris n° 953 227 782 APE 6831 Z

Siège social: **53, boulevard de Courcelles 75008 Paris**

Assuré en R.C.P. Sans encaissement de fonds auprès ALLIANZ IARD contrat n° 59994948 – 0038 au 1 cours Michelet 92076 Paris la Défense cedex

Carte professionnelle CCI Paris Ile-de-France n° CPI 7501 2023 000 000 380 Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Tout litige peut être soumis au médiateur de l'agence : [www.immmediateurs.com](http://www.immmediateurs.com)